

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

PROJET DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU LIEN INTERRIVES ENTRE QUÉBEC ET LÉVIS

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Le projet de construction d'un nouveau lien interrives entre Québec et Lévis vise principalement à assurer la sécurité économique de l'Est du Québec par l'implantation d'une infrastructure routière permettant le transport des biens et des marchandises. Il vise également à offrir le plus grand potentiel d'amélioration de la fluidité de la circulation régionale, à favoriser le développement économique et à permettre de meilleures possibilités de bonification des services de transport collectif. Le corridor sélectionné prévoit de relier l'autoroute Félix-Leclerc (A-40), soit via l'autoroute Robert-Bourassa (A-740), soit via le boulevard Pierre-Bertrand (R-358), à l'autoroute Jean-Lesage (A-20) dans l'axe du chemin des Îles. Les principales infrastructures à construire sont un pont pour franchir le fleuve Saint-Laurent et un tunnel sur la rive nord, sous le cap rocheux.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Cet avis contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des répercussions anticipées sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : www.ree.environnement.gouv.qc.ca.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 27 septembre 2025, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 418 521-3830 ou au 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : www.environnement.gouv.qc.ca.

29 août 2025

Cet avis est publié par le ministère des Transports et de la Mobilité durable conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).

Québec 